

RAPPORT

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS POUR LE 4^{ÈME} TRIMESTRE 2022

rendu en application de l'article 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération

Table des matières

1.	CADRE LEGAL	3
2.	ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS.....	3
2.1.	<i>Offre de certificats verts</i>	4
2.2.	<i>Demande de certificats verts (quota de CV)</i>	5
2.3.	<i>CV achetés par le GRTL (Elia)</i>	6
2.4.	<i>Stock de certificats verts</i>	7
3.	CONCLUSION	9

Index graphiques

Graphique 1 :	Evolution trimestrielle du nombre de CV octroyés aux installations Solwatt et Non-Solwatt ...	4
Graphique 2 :	Evolution trimestrielle du nombre de CV restitués selon le quota et CV achetés par le GRTL..	7
Graphique 3 :	Évolution Trimestrielle du stock de CV	8

Index tableaux

Tableau 1	Évolution trimestrielle du marché des certificats verts en 2022	3
Tableau 2	Fournitures soumises et nombre de CV dus pour T4 2022	6

1. CADRE LÉGAL

Ce rapport est établi conformément à l'art. 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération :

« Chaque trimestre T, l'Administration établit un rapport d'évolution du marché des certificats verts en détaillant l'offre et la demande de certificats du trimestre précédent, T-1. Ce rapport est envoyé au Ministre au plus tard le trentième jour du trimestre T+1.

Dans les conclusions de ce rapport, l'Administration propose, en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande de certificats verts jugé trop important, une adaptation des quotas pour les exercices suivants. Sur proposition du Ministre, le Gouvernement adapte les quotas visés au paragraphe. »

2. ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS

L'analyse ci-dessous porte sur les statistiques relatives au marché des certificats verts (ci-après « CV ») qui ont été réalisées pour le quatrième trimestre 2022 (T4). Comme en 2021, une analyse complémentaire des données a été réalisée par l'Administration afin de vérifier le niveau réel du stock des CV en circulation. Les résultats obtenus ont démontré une légère diminution du stock à la fin du T4 2022. Ainsi, sur base de l'offre (CV arrivant sur le marché) et de la demande (CV annulés et retirés du marché) le stock de CV est établi au 31 décembre 2022. Le stock réel, à savoir 6 194 629 CV, sera par conséquent, considéré comme le stock de départ pour le premier trimestre 2023.

TABLEAU 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS EN 2022

	Stock de départ	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	Total 2022
CV octroyés - nouveau régime		388 553	445 256	548 994	321 814	1 704 617
CV octroyés - ancien régime		702 614	705 788	1 078 307	636 174	3 122 883
CV octroyés - Solwatt 10 ans		415 049	416 755	385 774	268 517	1 486 095
Nb total de CV octroyés		1 506 216	1 567 799	2 013 075	1 226 505	6 313 595
Retour marché CV mis en réserve 2015/2016		1 320 737	0	0	0	1 320 737
Nb total de CV arrivés sur le marché		2 826 953	1 567 799	2 013 075	1 226 505	7 634 332
CV restitués pour le quota		1 333 349	1 386 474	78 610	2 980 453	5 778 886
CV achetés par le GRTL		365 320	403 439	395 231	297 758	1 461 748
CV périmés		1 568	3 574	1 351	4 289	10 782
Nb total de CV retirés du marché		1 700 237	1 793 487	475 192	3 282 500	7 251 416
Stock de CV	5 822 832	6 949 548	6 723 860	8 261 743	6 205 748	6 205 748
Stock réel au 31 décembre 2022						6 194 629

2.1. Offre de certificats verts

Au quatrième trimestre 2022 (T4), seuls les CV octroyés aux installations de production d'électricité verte constitue l'offre de CV. Pour le trimestre en question, on comptabilise au total 1 226 505 CV octroyés aux producteurs Solwatt et non Solwatt.

SOLWATT

Les producteurs Solwatt ont transmis 25 920 relevés. Sur base de ces relevés, 268 517 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes de CV (comptes-titres « CV-Courant ») de ces mêmes producteurs.

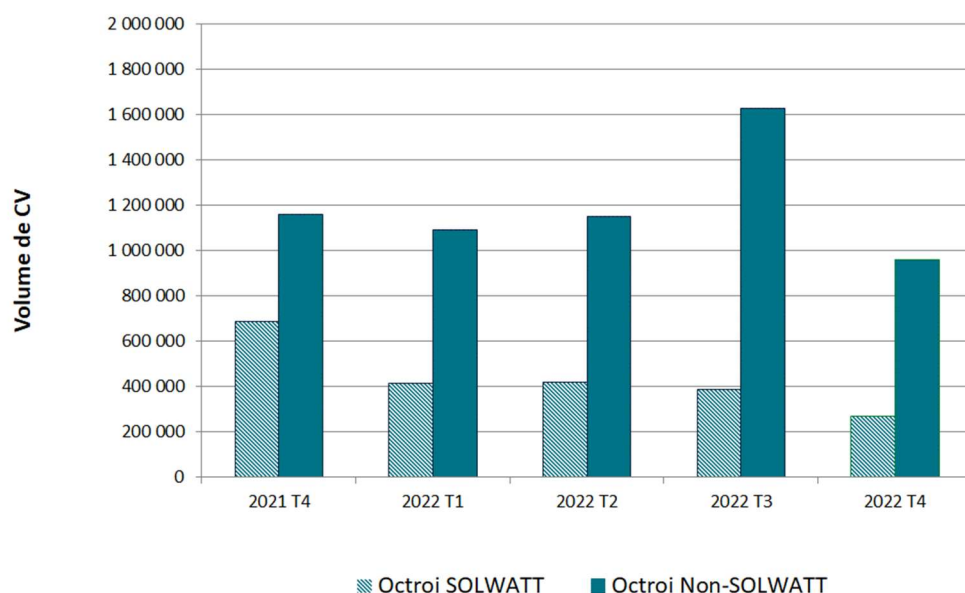
NON-SOLWATT

Les producteurs Non-Solwatt ont transmis, quant à eux, 2 116 relevés. Sur base de ces relevés, 957 988 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes-titres « CV-Courant » de ces producteurs.

Pour le régime non-Solwatt, on observe, au quatrième trimestre 2022, une baisse d'émission des CV de l'ordre de 200 000 par rapport à la même période de l'année passée. Cette diminution inattendue du nombre de CV octroyés peut en partie être expliquée par les fluctuations climatiques.

Le graphique 1 illustre l'évolution du nombre de CV octroyés aux producteurs Solwatt et non Solwatt sur la période des cinq derniers trimestres.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV OCTROYES AUX INSTALLATIONS SOLWATT ET NON-SOLWATT



2.2. Demande de certificats verts (quota de CV)

Cette section fait référence aux transactions d'annulation des CV, par les fournisseurs et les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), en vue de satisfaire leur obligation du quota en Région wallonne.

Le nombre de CV à restituer par les fournisseurs et les GRD est établi sur base du quota nominal applicable aux fournitures d'électricité soumises au quota et des réductions du quota accordées aux clients finals en accord de branche. Lorsque la transaction d'annulation est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les CV relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

La plateforme ATRIAS est maintenant en route depuis novembre 2021. Les données utilisées pour le calcul du quota de CV sont désormais issues de cette plateforme et nous sont transmises directement par les GRD pour l'ensemble des fournisseurs actifs. Les fournisseurs, quant à eux, continuent de nous communiquer les volumes des fournitures effectuées via une ligne directe (verte ou grise) et les volumes concernés par le processus de stockage. Pour différentes raisons, les données qui avaient été transmises par les GRD pour les 3 premiers trimestres de l'année 2022 ont été rectifiées dans la plupart des cas. Ces rectificatifs ont été pris en compte lors de l'analyse de T4/2022. Des nouvelles corrections sont encore attendues pour les volumes du T3 et T4/2022.

Le tableau 2, ci-dessous, montre les volumes des fournitures d'électricité soumises au quota de CV pour le 4^{ème} trimestre 2022, telles que déclarées par les fournisseurs et les GRD dans les délais légaux ainsi que le nombre de CV à annuler. Les transactions d'annulations de CV pour le trimestre en question seront enregistrées durant les trimestres suivants.

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2022, 2 980 453 CV ont été effectivement annulés et donc retirés du marché (cf. tableau 1 ci-avant). Ce volume relativement élevé, s'explique par le fait que les annulations pour les fournitures effectuées en T1 et T2/2022 n'ont pas pu être réalisées en T3/2022 suite à la réception tardive des données utiles au calcul du quota. Le rattrapage a été effectué durant le quatrième trimestre 2022 et compense le volume de CV faible qui a été affiché pour le T3/2022.

Il est à noter que les différences de valeurs constatées entre les annulations effectives (cf. tableau 1) et les valeurs du tableau 2 s'expliquent notamment par ce décalage d'encodage des transactions d'annulation des CV.

Pour le 4^{ème} trimestre 2022, le quota nominal de CV est de 1 743 306. Toutefois, à la suite des réductions de quota accordées aux clients finals en accord de branche, le nombre de CV réellement restitués est de 1 329 207 pour T4.

TABLEAU 2 FOURNITURES SOUMISES ET NOMBRE DE CV DUS POUR T4 2022

	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	Total
Fournitures soumises	5.440.547	4.904.640	4.732.667	4.432.511	19.510.365
Quota nominal	39,33%	39,33%	39,33%	39,33%	
Quota de CV hors réduction	2.139.767	1.928.995	1.861.358	1.743.306	7.673.426
CV dûs	1.695.546	1.468.493	1.455.214	1.329.207	5.948.460

2.3. CV achetés par le GRTL (Elia)

Le producteur a la possibilité de valoriser ses certificats verts soit sur le marché soit au prix garanti de 65 € /CV auprès du gestionnaire de réseau de transport local (GRTL), Elia. Le choix du prix garanti se fait lors de la transmission des relevés pour l'octroi de certificats verts et est automatiquement accessible aux installations d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW ainsi qu'aux unités de production soumises à la procédure de réservation.

Lorsque la transaction de vente vers Elia est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les certificats verts relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Durant le T4 2022, 297 758 CV ont été vendus à Elia dont environ 72 % provenant de producteurs SOLWATT et le solde, 28 % provenant d'installations de plus de 10 kW. Par rapport à l'année 2021, on observe en 2022, une tendance à la hausse de l'appel au prix minimum garanti tant par les producteurs Solwatt que non-Solwatt. Respectivement, environ 80 % et 6 % des CV octroyés à ces producteurs sont vendus au prix garanti (contre 75 % et 3 % en 2021). L'Administration continue à observer notamment le comportement des producteurs non- Solwat vis-à-vis du prix garanti, qui semble, progressivement mais encore de manière aléatoire, marquer une tendance à la hausse.

RACHAT PAR LE GRTL DE CV TEMPORISES AUPRES DE L'AWAC

Durant le quatrième trimestre 2022, le Gouvernement wallon, sur base d'un avis de l'Administration, a pris la décision d'autoriser le rachat d'une partie des certificats verts détenus auprès l'AwAC par le GRTL. Par conséquent, 700 000 CV ont été vendus à Elia et annulés dans la banque de données de l'Administration. Ce rachat a été rendu possible grâce à l'excédent enregistré au niveau de la position nette de trésorerie du GRTL en fin septembre 2022. Les transactions de vente (transfert matériel sur les comptes de certificats verts d'Elia) ont été effectuées le 21 décembre 2022.

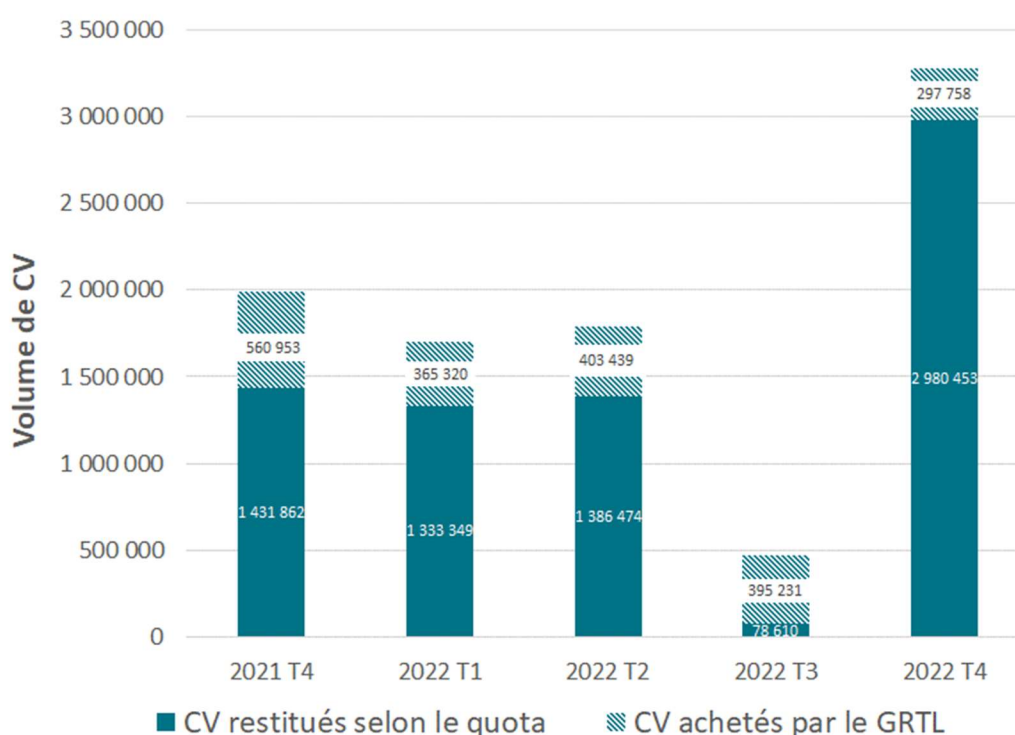
Cet achat a été réalisé afin de favoriser une sortie progressive des CV temporisés, vue notamment le niveau élevé du stock de CV sur le marché, et ainsi éviter un potentiel afflux massif de CV vers le GRTL à la fin des échéances fixées pour les temporisations actuelles (2026 et 2027) qui pourrait entraîner une nouvelle augmentation de la surcharge.

Les CV temporisés achetés par le GRTL, ayant été annulés dans la base de données directement après leur achat, n'ont aucun impact sur le niveau du stock de CV.

Le graphique 2 illustre l'évolution du nombre de CV annulés dans la banque de données de l'Administration sur la période des cinq derniers trimestres. La distinction est opérée entre les CV restitués pour le quota et ceux achetés par le GRTL au prix régional.

Comme expliqué ci-avant, les annulations quota concernant le premier trimestre 2022 ont été enregistrées tardivement. Le 4^e trimestre intègre par conséquent les transactions d'annulation qui auraient dû être validées au T3/2022.

GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV RESTITUES SELON LE QUOTA ET CV ACHETES PAR LE GRTL



2.4. Stock de certificats verts

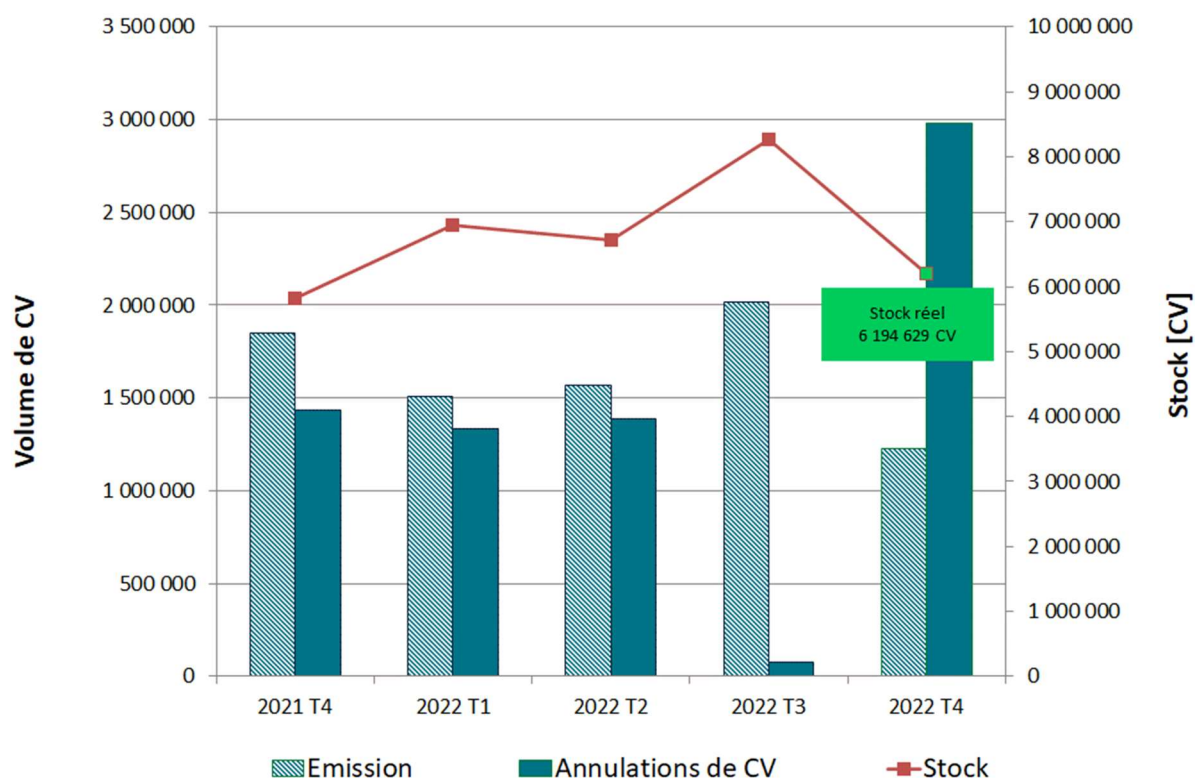
Le stock est défini comme étant la différence entre l'offre de CV (composée des CV émis sur le marché ainsi que des CV sortis de la mise en réserve) et les CV annulés (composés notamment des CV annulés dans le cadre de l'obligation de quota de CV, des CV vendus par les producteurs au prix garanti au GRTL ainsi que des CV périmés).

Tel qu'illustré dans le graphique 3 ci-dessous, on observe une forte augmentation du stock au T3 avec une rechute à la fin du 4^{ème} trimestre 2022. Cependant, cette fluctuation n'est pas représentative pour le niveau du stock étant donné qu'elle s'explique par un décalage au quatrième trimestre des transactions d'annulation de CV pour le quota lié aux fournitures effectuées au cours du 1^{er} semestre 2022. Ce retard, comme déjà mentionné ci-avant, a été causé par les problèmes rencontrés avec la nouvelle plateforme Atrias.

Les annulations de CV en T4 2022 sont dès lors composées des ventes de CV au GRTL du 4^{ème} trimestre et des annulations quota relatives aux données des deux premiers trimestres 2022.

De plus, comme expliqué au début de ce rapport, à la suite d'une analyse complémentaire des données, le volume de CV en circulation a été adapté. Le stock réel de CV s'établit à 6 194 629 CV au 31 décembre 2022.

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU STOCK DE CV



3. CONCLUSION

Sur base des éléments exposés ci-dessus, il est observé qu'à la fin du quatrième trimestre de l'année 2022, le stock de CV s'établit à près de 6 195 000 CV. Cependant, la diminution du stock par rapport au troisième trimestre 2022 est à relativiser en considérant le report du T3 2022 au T4 2022, de la validation des transactions d'annulation de CV relatives au 1^{er} trimestre 2022, de l'ordre de 1 700 000 CV. Ce retard a été causé par des difficultés quant au calcul du nombre de CV à annuler par les fournisseurs et les GRD dans le cadre du quota de CV suite à la mise en place, par ATRIAS, du nouveau système de gestion des données.

En termes d'émissions, on observe en T4 2022 la baisse des octrois de CV pour les installations non Solwatt par rapport à la même période des années précédentes. Plusieurs facteurs comme les fluctuations climatiques notamment peuvent en partie expliquer ce phénomène. Pour les installations Solwatt, la baisse des émissions se poursuit avec la fin progressive de ce régime.

En 2022, on remarque que le recours au prix garanti provenant aussi bien des producteurs Solwatt que non-Solwatt est en hausse. Respectivement, environ 80 % et 6 % des CV octroyés à ces producteurs sont vendus au prix garanti (contre 75 % et 3 % en 2021). Le comportement des producteurs vis-à-vis du prix garanti fait l'objet d'un suivi régulier de l'Administration. Cependant, le volume de CV vendus au GRTL baisse progressivement, ce qui s'explique par la fin du soutien accordé aux installations Solwatt.

Etant donné la diminution des ventes au prix garanti en 2022, et par conséquent la position nette de trésorerie excédentaire du GRTL, le Gouvernement a pris la décision, en décembre 2022, d'autoriser le rachat par Elia de 700 000 CV temporisés auprès de l'AwAC. Après le rachat par le GRTL, ces certificats verts ont été directement annulés dans la banque de données de l'Administration, sans impacter le niveau du stock de CV sur le marché.

* *

*